

Ils inventent Opopop, l'emballage consigné et réutilisable

Charlotte Darnet a co-créé cette start-up installée à Saint-Sorlin-en-Bugey avec Antonin Grêlé-Rouveyre. Elle a répondu aux questions du Progrès.

« **A**ujourd'hui, 20 % des colis du e-commerce sont en plastique souvent non recyclés, d'une durée de trois jours, du début à sa fin de vie dans une poubelle, explique Charlotte Darnet. La question est : comment faire pour économiser ces millions d'emballages perdus ? Pour cela, nous avons créé un colis réutilisable. Mais, surtout, pour que le client renvoie cet emballage, il est consigné, et cette consigne est choisie au moment de la commande et libérée au retour de l'emballage sous quinze jours. Choix du colis réutilisable, et par conséquent de la consigne, c'est le premier OP. Puis, pour faire simple, le colis est déposé dans une boîte jaune de la Poste, c'est le deuxième OP. Et, enfin, l'équipe réceptionne le colis et le prépare pour son prochain cycle d'envoi, c'est le dernier OP. »

Ainsi, obtient-on Opopop, idée lumineuse née dans l'esprit de Charlotte, cheffe de produit et acheteuse packaging dans une start-up du e-commerce, et Antonin, tous les deux issus de l'école de commerce EM Lyon.

Une création soutenue par IPAC, Initiative Plaine de l'Ain
L'IPAC, de par sa mission de soutien aux créateurs d'entre-



Charlotte Darnet co-créatrice de Opopop, accompagnée de Bernard Gloriot, président IPAC, et Caroline Lecacheux, directrice. Charlotte a obtenu un prêt d'honneur 0 % de 75 000 € pour son initiative entrepreneuriale répondant aux critères de choix de l'IPAC, innovation, territoire, environnement.

Photo Progrès/Pascal DUCROS

« Les e-commerçants sont friands de nouvelles solutions pour réduire leur empreinte déchets »

Charlotte Darnet dresse la liste des sociétés partenaires qui donnent à leurs clients le choix de l'emballage consigné Opopop : Les Jupons de Louison, vestiaire féminin 100 % français/Laines Paysannes, marque écoresponsable/Second Sew, marque de mode éthique de vêtements bébés et enfants/The Trust Society, produits du quotidien en alternatives durables fabriquées en France/La Swape, dressing composé de vêtements vintage et seconde main/Alternative Shop, e-shop responsable/Jiji Ecoboutique, shop d'objets zéro déchet 100 % tissus upcyclés/Maison Delesterel, tenues chics et cosy, dessinées, créées et fabriquées à Paris/Empreintes d'Avenir, produits zéro déchet 100 % fabri-

qués en France, 100 % solidaires. Cette liste devrait s'allonger dans l'avenir avec l'arrivée des poids lourds du e-commerce. En effet, ceux-ci auront l'obligation de n'utiliser que des emballages zéro déchet à l'horizon 2035. Mais, d'ores et déjà, ces sociétés réfléchissent aux alternatives futures, sous la pression des consommateurs, alternatives dont Opopop fera certainement partie. « Avec la sensibilisation croissante à l'impact de nos déchets, et le développement du e-commerce, les e-commerçants sont très friands de nouvelles solutions pour réduire leur empreinte déchets. Opopop, vraie solution d'avenir, prometteuse, semble bien répondre à cette attente », précise la créatrice, Charlotte Darnet.

prise, aide ces derniers en leur accordant un financement sous forme de prêts d'honneur sans intérêt. « Notre organisme, associatif, créé par quatre communautés de communes de l'Ain, s'engage à aider des créateurs aux projets d'une valeur reconnue par notre comité, en termes d'organisation, d'innovation, d'intérêt territorial et environnemental », explique Bernard Gloriot, ancien maire de Balan, président de l'IPAC. Avec un prêt d'honneur à 0 % et sans garantie personnelle exigée, la plateforme IPAC aide ainsi ces néo-entrepreneurs à renforcer leurs fonds propres afin d'obtenir un financement bancaire complémentaire.

« Mais pour l'IPAC, accompagnement et parrainage sont les clés de la réussite. Initiative Plaine de l'Ain Côtière suit, des premiers pas jusqu'au remboursement du prêt, avec un accompagnement effectif, et l'accès aux réseaux d'entrepreneurs de l'association », précise Bernard Gloriot. Et pour 2020, les prix "Innovation Start-Up", "Local" et "Environnemental" ont été accordés à Opopop, pour un prêt d'honneur d'un montant de 75 000 euros. « Cette société créée par Charlotte Darnet, de Saint-Sorlin, sera localisée dans l'Ain. C'est donc une initiative locale, innovante et soucieuse de l'environnement que nous soutenons totalement », précise Caroline Lecacheux, directrice IPAC.

**De notre correspondant
Pascal DUCROS**